Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
JPA I UNAT

Bulletin n°64

Mars 2023

Note d'analyse - Activité des accueils de loisirs et de jeunes en 2021-2022

Editorial

Dans la foulée du Bulletin consacré aux séjours de vacances (cf. n°63), voici celui spécifiquement dédié aux Accueils de loisirs et de jeunes. Il s'appuie, comme son prédécesseur, sur les données publiées par l'INJEP concernant la fréquentation des Accueils collectifs de mineurs pour la période 2021-2022.

Au même titre que les séjours collectifs, les accueils de loisirs ont dû, au cours de ces trois dernières années, s'adapter au contexte de la Covid-19 qui s'est traduit par des suspensions d'ouverture, des protocoles sanitaires, des absences de personnels, des enfants malades, et des fréquentations aléatoires. Pour autant, si l'on regarde le nombre de structures ouvertes ou le nombre de communes mobilisées sur les dix dernières années, on ne peut passer à côté de l'effet positif de la loi de refondation de l'école (2013). Celle-ci a généré une forte croissance du nombre d'accueils collectifs jusqu'en 2017. Même si on assiste depuis à une baisse régulière, à la fois du nombre d'accueils et du nombre de places déclarées, il n'en reste pas moins que l'on a en 2022 plus de 3 300 structures qu'en 2012.

En parallèle, le nombre d'accueils de jeunes (14-17 ans) reste marginal (moins de 500 au total), et même si les accueils de loisirs peuvent accueillir ces jeunes, dans les faits, ils ne les fréquentent que rarement. Cette situation, renforcée quant à elle par la crise sanitaire, doit nous interroger sur la place que l'on donne à ces adolescents, alors qu'ils vivent une période charnière dans leur développement, et justement, c'est sûrement à ce moment-là qu'ils ont le plus besoin de trouver des structures adaptées à leurs attentes. À ce titre, la région Provence-Alpes-Côte-D'azur semble se distinguer, puisqu'elle agrège à elle seule plus de 21% des structures ouvertes et qu'elle renforce sa position (+10% / 2019).

Même s'il faut rester prudent quant à l'interprétation des données statistiques qui recensent le nombre de places ouvertes et non le nombre de places occupées, nous pouvons tout de même nous réjouir de voir que les accueils de loisirs offrent plus de 2,1 millions de places au cours des semaines de classe et plus de 1,4 million de places au cours des vacances scolaires. À ce titre, on peut dire qu'ils jouent pleinement leur fonction de co-éducation entre les temps scolaires et familiaux, et qu'ils répondent en ce sens à des besoins sociaux et éducatifs des jeunes générations.

Pour finir, il me semble important de souligner l'augmentation régulière depuis plus de 10 ans du nombre de places ouvertes durant les périodes de vacances en particulier d'automne, d'hiver et de printemps. Si d'une part l'on peut se réjouir de cette situation, on peut également se demander si elle ne révèle pas une forme de substitution à des départs en séjours collectifs, ce qui traduirait une réduction du champ des mobilités vacancières des enfants et des jeunes.

Luc Greffier, Président de l'Ovlej

Ce nouveau Bulletin tente d'apporter des éléments de lecture clairs, pour mieux comprendre les évolutions concernant l'activité des accueils de loisirs sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes) au regard du contexte de ces dernières années.

Les analyses proposées sont réalisées à partir des données annuelles diffusées par l'INJEP, sur les accueils collectifs de mineurs (source : DJEPVA, fichiers SIAM ; traitement INJEP-MEDES). Vous découvrirez tout d'abord divers éléments concernant les accueils sans hébergement en France métropolitaine, puis, dans un second temps, une analyse axée sur ces accueils dans les DOM-COM.

Éléments de contexte

Chaque année, l'INJEP diffuse des données sur l'activité des accueils collectifs de mineurs. Sont distingués les accueils avec hébergements (ou séjours collectifs), des accueils sans hébergement (ou accueils de loisirs et de jeunes). Les indicateurs statistiques proposés pour ces deux types d'accueils diffèrent. Pour les accueils collectifs de mineurs avec hébergement (données traitées dans le Bulletin n°63), il s'agit du nombre de départs de mineurs en séjours collectifs ; **pour les accueils de loisirs et de jeunes, les données portent sur le nombre de places ouvertes au sein des structures** (voir encadré « vocabulaire » en page suivante). **Cet indicateur nous renseigne donc sur l'activité de ces accueils telle qu'elle est imaginée par les organisateurs, mais ne nous indique pas si ces places ont effectivement été « occupées ».**

Comme pour les séjours collectifs, les organisateurs d'accueils de loisirs et de jeunes ont vécu deux années complexes au regard de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et, notamment, des diverses mesures gouvernementales prises pour endiguer le virus. Notons que, parmi ces accueils sans hébergement, les données proposées par l'Injep distinguent ceux organisés durant les semaines de classes (du lundi au samedi, le matin, le midi et le soir, ainsi que les après-midi pour les mercredis et samedis), de ceux ouverts durant le temps extrascolaire, en périodes de vacances scolaires. Si certaines mesures ont été appliquées de la même manière et sur les mêmes périodes pour les accueils organisés durant le temps périscolaire et ceux ouverts durant le temps extrascolaire, cela n'a pas forcément été le cas de toutes (par exemple, lors des suspensions des accueils collectifs, les dates d'ouvertures ont différées selon la période d'activité et/ou le type d'accueil).

Ces trois dernières années, entre suspensions, protocoles sanitaires, personnes malades, les accueils collectifs ont parfois dû se réinventer dans leur organisation. Les indicateurs recueillis pour mesurer l'activité des accueils sans hébergement ne permettent pas totalement de percevoir les effets de la crise sanitaire sur leur fréquentation

Sources et méthodologie

A travers sa base de données SIAM, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) recueille, chaque année, diverses données sur les accueils collectifs de mineurs en France.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), rattaché au directeur de la DJEPVA, a pour mission de traiter ces données au travers de la Mission enquêtes, données et études statistiques (MEDES).

Pour les données sur les années 2009/2010 à 2021/2022 (données mises à jour au 1er novembre 2022 - publié le 27 janvier 2023), neuf fichiers (sous format Excel) ont été diffusés. Ils sont accessibles sur le site de l'INJEP à l'adresse suivante :

https://injep.fr/donnee/accueils-collectifs-de-mineurs-colonies-et-centres-de-vacances-centres-aeres-et-de-loisirs-scoutisme-2009-2010-a-2021-2022/

Chaque fichier correspond à un type d'accueil (accueils collectifs sans hébergement, avec hébergement et accueils de scoutisme) et à un territoire (national, régional, départemental).

Vocabulaire

Les **accueils de loisirs** s'adressent à l'ensemble des mineurs dès l'âge de la scolarisation jusqu'à 17 ans.

Les **accueils de jeunes** s'adressent exclusivement à des mineurs âgés de 14 ans à 17 ans.

Le nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes (accueils sans hébergement) est estimé, pour chacun des lieux d'accueils, en retenant l'effectif maximal déclaré pour une période d'activité donnée. Il s'agit donc de la fréquentation maximale possible sur une journée ou une période de fonctionnement.

Il est important de noter qu'une place ouverte sur une période peut permettre d'accueillir plusieurs enfants si ceux-ci ne fréquentent pas l'accueil tous les jours. Ex : Sur une période de vacances, Mathias ne vient que le mercredi, tandis qu'Elsa vient tous les jours sauf le mercredi. Une place ouverte sur cette semaine permettra donc d'accueillir deux enfants.

Focus sur les « mini-camps »

Les accueils de loisirs et de jeunes peuvent organiser des séjours qui sont déclarés en tant que séjours « activité accessoire » aux accueils de loisirs et de jeunes. L'analyse de ces séjours est faite dans le Bulletin n°63 qui porte, de manière globale, sur les séjours collectifs.

Notons que ces « mini-camps » organisés par les accueils sans hébergement enregistrent des évolutions à la baisse depuis plusieurs années.

Si une reprise s'opère après la première année de crise sanitaire, le nombre de départs déclarés pour l'année 2021-2022 reste en deçà des effectifs enregistrés sur la période 2009-2020 à 2018-2019. **La baisse des départs est de -25 % par rapport à cette dernière année avant crise sanitaire**, ce qui représente la diminution la plus importante des quatre types de séjours collectifs (séjours de vacances, séjours courts, séjours spécifiques et séjours « activité accessoire »).

(compte tenu de ce que nous avons indiqué précédemment sur le mode de comptabilisation). Les données portant sur les années 2019-2020 et 2020-2021 étaient donc à lire avec prudence. L'année 2021-2022 (du 1er septembre au 31 août) n'a pas vu de suspensions d'accueils collectifs. Les indicateurs peuvent donc être comparés à ceux de l'avant crise sanitaire.

Nombre de lieux d'accueil de loisirs et de jeunes en France métropolitaine

Un tiers des communes proposent des accueils sans hébergement

Parmi les 34 836 communes françaises métropolitaines recensées au 1er janvier 2021, 11 629, soit un tiers (33 %), disposent d'un (ou de plusieurs) accueils de loisirs et/ou de jeunes (voir encadré « vocabulaire ») ouverts sur au moins une période d'activité au cours de l'année 2021-2022. Cette proportion est identique à celle des trois années précédentes.

En distinguant les périodes d'ouverture (semaines de classe et vacances), sur cette même année :

- 30 % de communes disposent d'un accueil sans hébergement ouvert sur au moins une période d'activité au cours des semaines de classe,
- 27 % disposent d'un accueil sans hébergement ouvert sur au moins une période d'activité au cours des vacances scolaires.

C'est ainsi 31 043 accueils de loisirs et 480 accueils de jeunes ayant eu au moins une période d'activité dans l'année, qui sont déclarés en France métropolitaine en 2021-2022. **Cela représente 31 243 lieux d'accueil sans hébergement[1].**

Comme nous pouvons le voir sur le graphique 1 (en page suivante), le nombre de communes proposant au moins un lieu d'accueil progresse très légèrement par rapport aux deux années précédentes. Il ne retrouve pour autant pas tout à fait le niveau d'avant crise sanitaire (-1 % de communes par rapport à 2018-2019).

Quant au nombre de lieux d'accueil, il continue la baisse entamée en 2017-2018 (dont nous parlerons dans la suite de ce Bulletin), mais de manière moins prononcée. L'évolution entre les années 2018-2019 et 2021-2022 est également de -1 %.

[1] *Certains lieux peuvent être à la fois accueil de loisirs et accueil de jeunes, ce qui explique que l'addition des deux indicateurs ne soit pas égale au total.*

Graphique 1 : Nombre de lieux d'accueils sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes) et nombre de communes proposant ce type d'accueils, en France métropolitaine

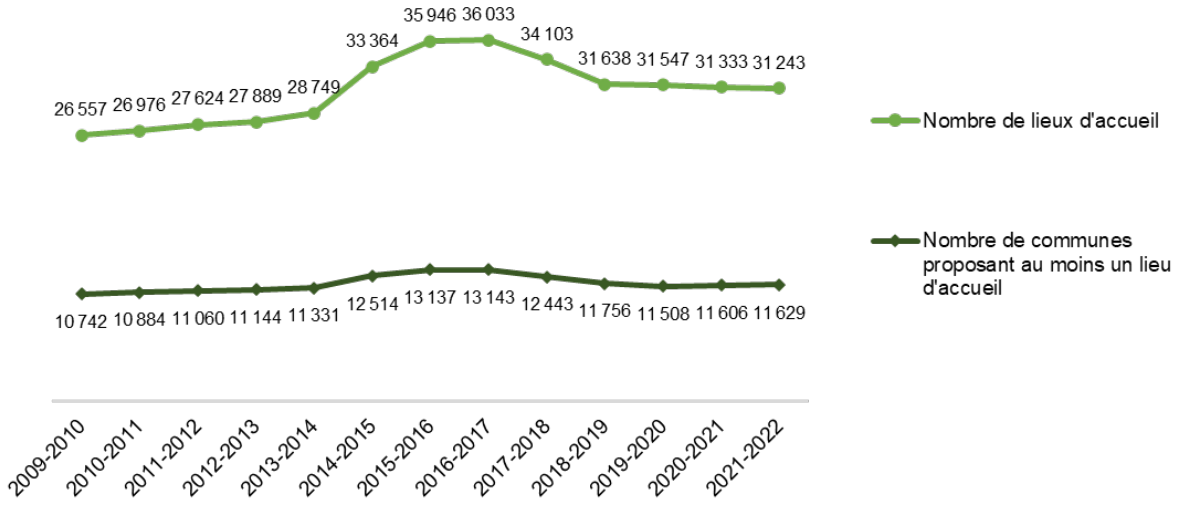

Le graphique 2 montre l'évolution du nombre d'accueils de loisirs au cours des treize années d'observation, selon la période d'ouverture (semaines de classes ou vacances).

La hausse importante du nombre d'accueils durant les semaines de classe à partir de l'année 2013-2014 est à mettre en lien avec la réforme des rythmes éducatifs. Le nombre d'accueils atteint ainsi un pic en 2016-2017, avant de connaître une décroissance importante les deux années suivantes. Cette baisse s'inscrit dans le contexte d'assouplissement de la réforme des rythmes éducatifs : depuis la rentrée 2017, les communes qui le souhaitent ont la possibilité de bénéficier d'une dérogation à la semaine des quatre jours. Les effectifs se stabilisent depuis l'année 2018-2019.

En 2021-2022, c'est 26 062 accueils de loisirs qui ont été déclarés avec au moins une période d'ouverture durant les semaines de classe (-1 % par rapport à l'année précédente et -1 % également par rapport à 2018-2019). Notons que cet indicateur reste supérieur aux niveaux observés avant la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs.

Le nombre d'accueils de loisirs organisés pendant au moins une période de vacances ne suit pas la même évolution, n'étant pas lié à la réforme des rythmes. Cet indicateur reste relativement stable au cours des treize années d'observation. Notons toutefois qu'il progresse légèrement depuis 2019-2020, à la suite de baisses les six années précédentes.

En 2021-2022, c'est 20 085 accueils de loisirs qui ont été déclarés avec une moins une période d'ouverture durant les vacances scolaires (+2 % par rapport à 2018-2019).

Graphique 2 : Nombre de lieux d'accueil de loisirs, en France métropolitaine, selon la période d'activité

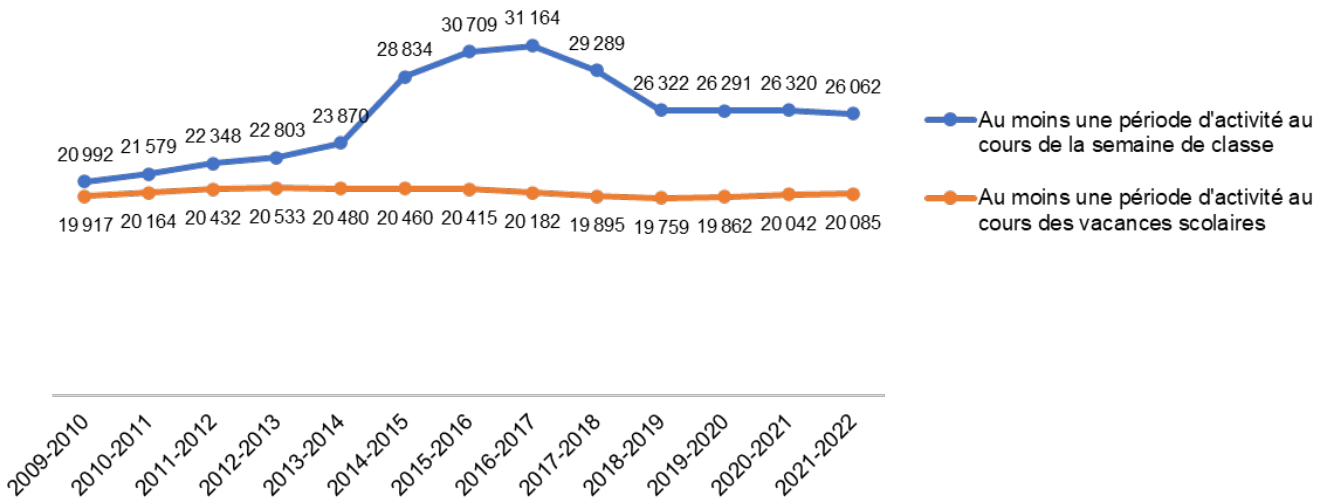

Le nombre d'accueils de jeunes (14-17 ans) a toujours été particulièrement faible au regard du nombre d'accueils de loisirs. **Si les effectifs de structures étaient en hausse, quelle que soit la période d'ouverture, jusqu'en 2013-2014, ils connaissent depuis une baisse quasi-constante** (voir graphique 3). La réforme des rythmes éducatifs, dont les effets s'observent particulièrement sur le nombre d'accueils de loisirs, aurait-elle eu des effets inverses sur les accueils de jeunes ?

Notons que, contrairement aux accueils de loisirs, le nombre d'accueils de jeunes ouverts durant les périodes de vacances scolaires a toujours été plus important que celui pendant les semaines de classes. En 2021-2022, c'est 476 accueils de jeunes déclarés ouverts pendant au moins période de vacances (-7 % par rapport à 2018-2019) et **340 durant les semaines de classes (-17 % par rapport à 2018-2019). Ce dernier indicateur enregistre l'effectif le plus faible des treize années d'observation.** Ainsi, l'écart entre le nombre d'accueils ouverts durant les vacances et celui durant les semaines de classes se creuse de plus en plus au fil des ans, depuis l'année 2015-2016.

Des régions qui, à l'image nationale, affichent le plus souvent des baisses du nombre de lieux par rapport à 2018-2019

Selon les estimations de l'Insee, au 1er janvier 2023, en France métropolitaine, la population des enfants âgés entre 3 et 17 ans est de 11,7 millions. Cette tranche d'âge représente 18 % de la population française. C'est en Ile-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Hauts-de-France que les effectifs de cette tranche d'âge sont les plus importants. Comme nous pouvons le voir dans le tableau 1 (en page suivante), **c'est également dans ces trois régions, auxquelles s'ajoute l'Occitanie, que les nombres d'accueils collectifs sans hébergement sont les plus élevés.** Ce top 4 est identique à celui des trois années précédentes.

Au niveau national, l'évolution du nombre d'accueils par rapport à l'avant crise sanitaire est négative. Cela se retrouve pour la plupart des régions : neuf d'entres elles. Notons que la région PACA enregistre un nombre d'accueils stable et trois régions affichent une évolution positive (Ile-de-France, Occitanie et Corse).

Le tableau 2 montre les évolutions selon le type de lieux (accueils de loisirs ou accueils de jeunes), qui sont également principalement négatives. Comme nous l'avons déjà mentionné, gardons en tête que les régressions des nombres d'accueils de loisirs ne s'expliquent pas uniquement par les effets de la crise sanitaire. L'assouplissement de la réforme des rythmes éducatifs a largement joué sur la diminution du nombre de lieux d'accueil depuis la rentrée 2017.

Deux régions affichent des évolutions positives à la fois pour les accueils de loisirs et les accueils de jeunes : il s'agit de l'Ile-de-France et de PACA.

En 2021-2022, les régions qui comptent le plus grand nombre d'accueils de loisirs sont l'Ile-de-France, l'Occitanie, les Hauts-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Celles qui comptent le plus d'accueils de jeunes sont PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays-de-la-Loire et Occitanie.

Graphique 3 : Nombre de lieux d'accueil de jeunes, en France métropolitaine, selon la période d'activité

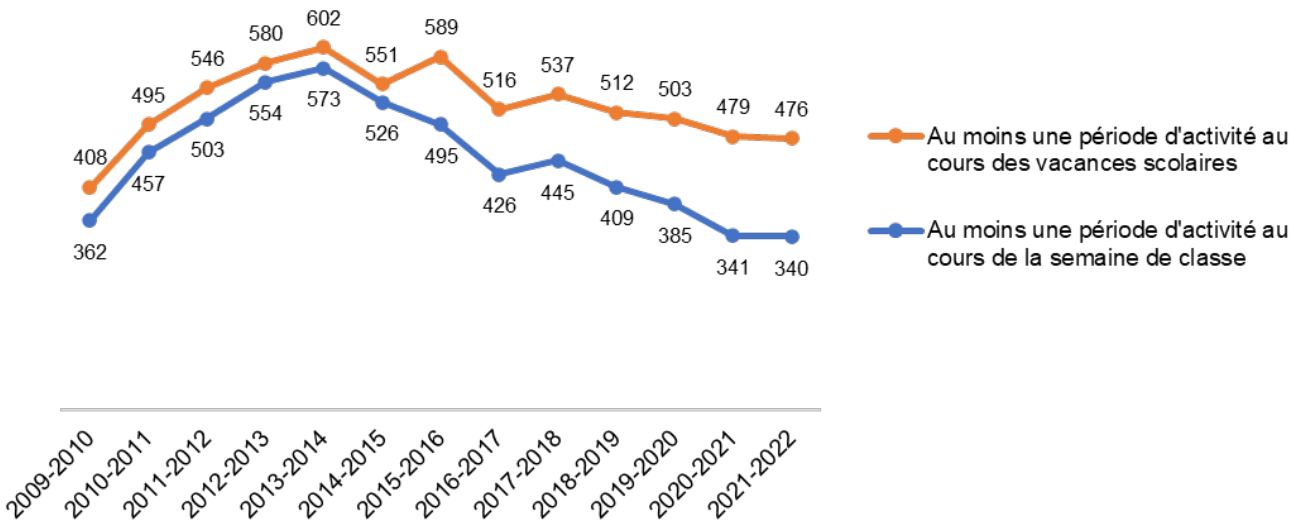

Tableau 1 : Proportions de communes disposant d'un accueil de loisirs ou de jeunes, et nombres de lieux d'accueils, par région, pour l'année 2021-2022

	Population de 3-17 ans en millions	% de 3-17 ans dans la population	% de communes proposant au moins un accueil	Nombre de lieux en 2021-2022	Évolution du nb de lieux / 2018-19
Auvergne-Rhône-Alpes	**1,5**	18 %	34 %	**3 199**	-1 %
Bourgogne-Franche-Comté	0,5	17 %	22 %	1 350	-4 %
Bretagne	0,6	17 %	**58 %**	1 604	-4 %
Centre-Val-de-Loire	0,5	18 %	34 %	1 309	-3 %
Corse	0,1	16 %	14 %	95	+12 %
Grand Est	1,0	17 %	29 %	2 738	-1 %
Hauts-de-France	**1,2**	**19 %**	35 %	**3 242**	-3 %
Ile-de-France	**2,3**	**19 %**	**58 %**	**5 718**	+1 %
Normandie	0,6	18 %	24 %	1 447	-3 %
Nouvelle Aquitaine	1,0	16 %	30 %	2 971	-4 %
Occitanie	1,0	17 %	31 %	**3 482**	+2 %
Pays-de-la-Loire	0,7	18 %	**59 %**	2 024	-1 %
Provence-Alpes-Côte-D'azur	0,9	17 %	**51 %**	2 064	0 %
Total France métropolitaine	**11,7**	**18 %**	**33 %**	**31 243**	**-1 %**

Lecture : La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 1,5 million d'enfants âgés de 3 à 17 ans, ce qui représente 18 % de la population (données Insee, estimée au 1er janvier 2023). En 2020-2021, 34 % des communes de la région ont proposé au moins un accueil sans hébergement (accueil de loisirs ou de jeunes) ouvert sur une ou plusieurs périodes (en semaine et/ou pendant les vacances). Cette région recense 3 199 lieux d'accueils. Ce nombre est en légère diminution par rapport à l'avant crise sanitaire (-1 % / 2018-2019).

Tableau 2 : Nombres d'accueils de loisirs et d'accueils de jeunes, par région, pour l'année 2021-2022

	Nombre d'accueils de loisirs en 2021-2022	Évolution du nb de lieux / 2018-19	Nombre d'accueils de jeunes en 2021-2022	Évolution du nb de lieux / 2018-19
Auvergne-Rhône-Alpes	**3 179**	-1 %	**61**	-6 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 337	-4 %	36	-14 %
Bretagne	1 603	-4 %	11	-8 %
Centre-Val-de-Loire	1 304	-2 %	23	-15 %
Corse	95	+12 %	0	/
Grand Est	2 728	-1 %	25	-14 %
Hauts-de-France	**3 234**	-3 %	30	0 %
Ile-de-France	**5 698**	+1 %	25	+19 %
Normandie	1 432	-3 %	32	-27 %
Nouvelle Aquitaine	2 962	-4 %	26	-7 %
Occitanie	**3 465**	+2 %	**50**	-11 %
Pays-de-la-Loire	1 993	-1 %	**58**	-22 %
Provence-Alpes-Côte-D'azur	2 013	0 %	**103**	+10 %
Total France métropolitaine	**31 043**	**-1 %**	**480**	**-8 %**

Places ouvertes selon les temps d'accueil

Note méthodologique : Pour chacun des lieux d'accueils recensés, le nombre de places ouvertes est estimé en ne conservant que l'effectif maximal déclaré pour une période d'activité donnée.

Le nombre de places ouvertes suit les mêmes évolutions que celles du nombre de lieux d'accueils, comme nous pouvons le voir sur le graphique 4. Par rapport à l'avant crise sanitaire (2018-2019), les nombres de places ouvertes restent quasiment stables pour les deux types de périodes d'accueils.

En 2021-2022, c'est 2 186 144 places ouvertes qui ont été proposées durant les semaines de classes, et 1 418 189 durant les vacances scolaires.

Entrons dans le détail des périodes d'activités proposées durant les semaines de classes. En 2021-2022, c'est 1 823 865 places ouvertes durant au moins un des jours suivants : lundi, mardi, jeudi ou vendredi. Cela représente une évolution de +2 % par rapport à l'avant crise sanitaire. 1 434 659 places ont été proposées le mercredi (+7 % par rapport à 2018-2019), et 129 413 le samedi (+11 %).

Si la progression du nombre de places est en lien avec une progression du nombre de lieux d'accueils pour les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, ce n'est pas le cas pour le samedi. En effet, entre 2018-2019 et 2021-2022, le nombre de lieux d'accueil ouverts le samedi est en diminution de -1 %, alors que le nombre de places proposées est lui en progression, comme nous l'avons indiqué, de +11 %.

Graphique 4 : Nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine, selon la période d'activité (semaines de classes VS vacances)

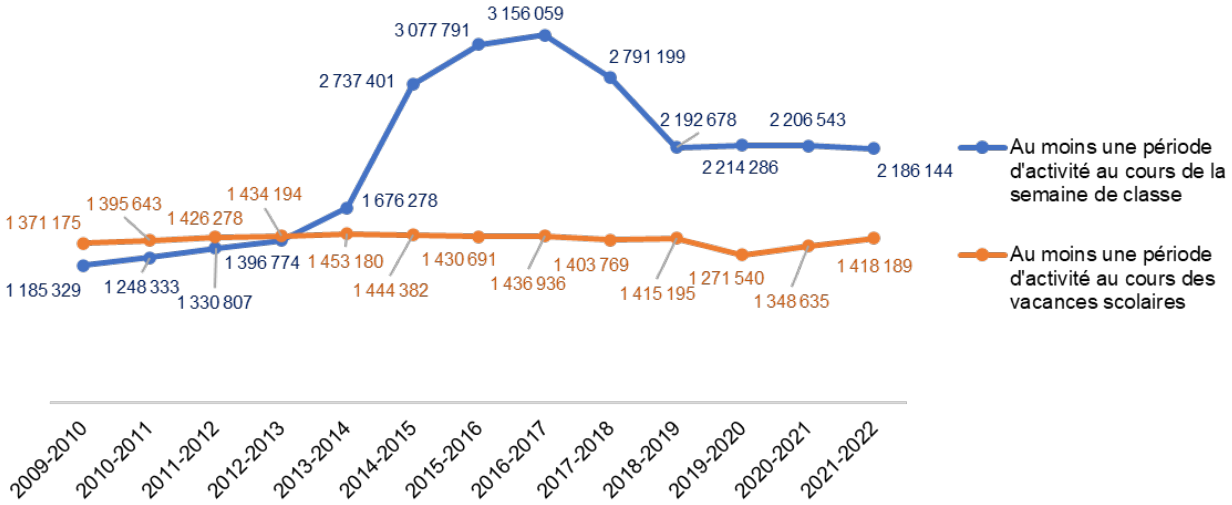

Graphique 5 : Nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine, selon les périodes d'activité au cours de la semaine

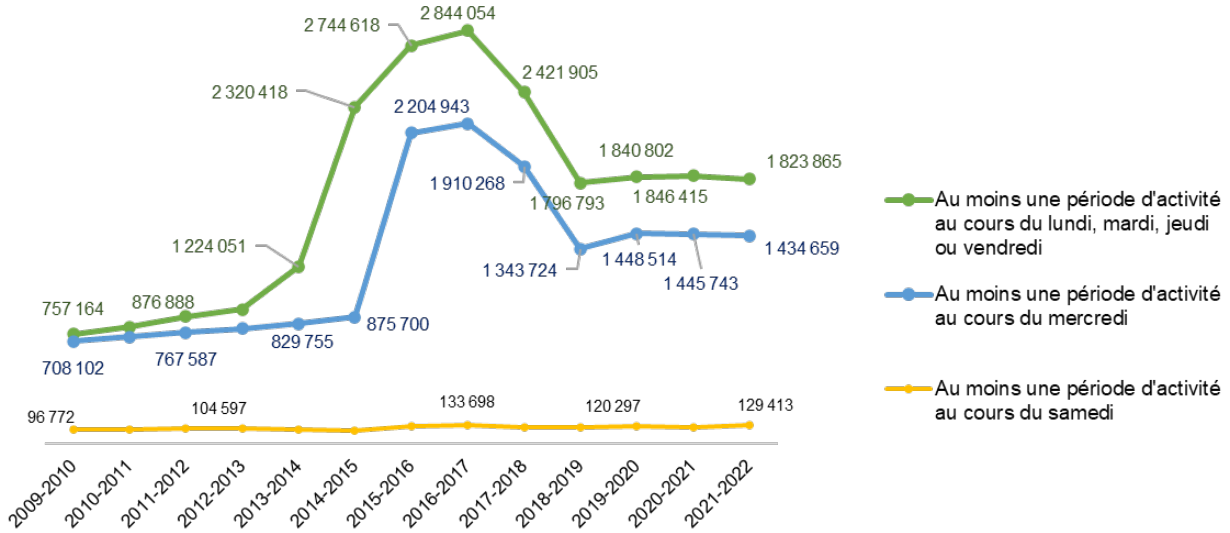

Concernant les périodes de vacances scolaires, le graphique 6 montre que, **sur les treize années d'observation, le nombre de places ouvertes durant les « petites » vacances est en progression quasi constante pour les vacances d'automne, d'hiver et de printemps.** En 2021-2022, c'est respectivement 904 219, 881 297 et 896 661 places ouvertes sur ces périodes de vacances, ce qui représente des progressions de +5 % pour chacune de ces périodes par rapport à l'avant crise sanitaire (voir tableau 3).

Notons que, depuis quelques années, c'est durant les vacances d'automne que le plus grand nombre de places est proposé. Bien que les indicateurs ne soient pas comparables à ceux des séjours collectifs, nous pouvons néanmoins relever que le nombre de départs en séjours durant cette période est également en progression constante (voir Bulletin n°63). Nous pouvons donc poser l'hypothèse que les familles sont de plus en plus en demande de vacances collectives sur ces premières vacances de l'année scolaire.

Les vacances de fin d'année (ou de Noël) se distinguent des autres : d'abord avec des effectifs bien moindres, ensuite avec une évolution non constante. De manière étonnante, celle-ci, au regard du graphique 6, semble suivre des cycles de 5 ans (trois ans de décroissance puis deux ans de croissance). En 2021-2022, les 480 235 places ouvertes sur cette période représentent une augmentation de +18 % par rapport à 2018-2019.

Graphique 6 : Nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine, selon les « petites » périodes de vacances

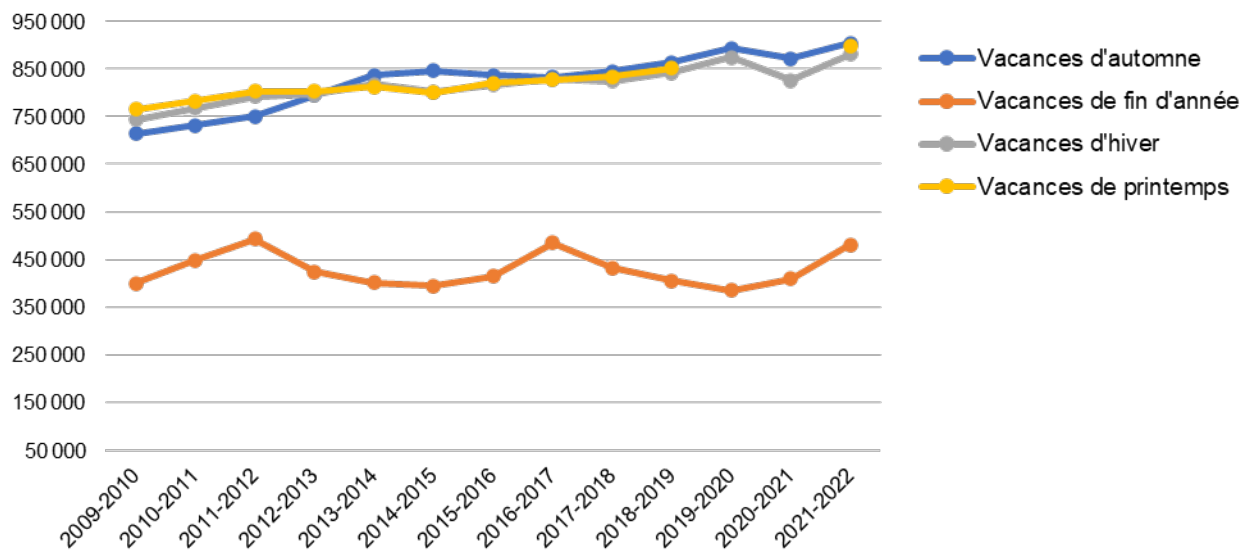

Note : Les deux points manquants sur les vacances de printemps (années 2019-2020 et 2020-2021) correspondent aux périodes de confinement en France, où les accueils collectifs ont été suspendus, à l'exception de quelques publics jugés prioritaires.

Tableau 3 : Nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine, selon les périodes de vacances

	2018-2019	2021-2022	Évolution
Vacances d'automne	862 823	904 219	+5 %
Vacances de fin d'année	405 361	480 235	+18 %
Vacances d'hiver	841 795	881 297	+5 %
Vacances de printemps	850 822	896 661	+5 %
Mois de juillet	1 175 045	1 161 896	-1 %
Mois d'août	759 139	805 599	+7 %

Concernant les « grandes vacances », en 2021-2022, c'est 1 161 896 places ouvertes durant le mois de juillet, soit -1 % par rapport à l'avant crise sanitaire. Cette légère diminution du nombre de places s'inscrit pourtant dans une légère progression (+1 %) du nombre de lieux d'accueil déclarés.

Au mois d'août, c'est 808 599 places proposées, soit +7 % par rapport à 2018-2019. **Ce dernier indicateur est le plus élevé observé, pour cette période, au cours des treize années sur lesquelles portent les données.**

Graphique 7 : Nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine, selon les deux mois des « grandes » vacances

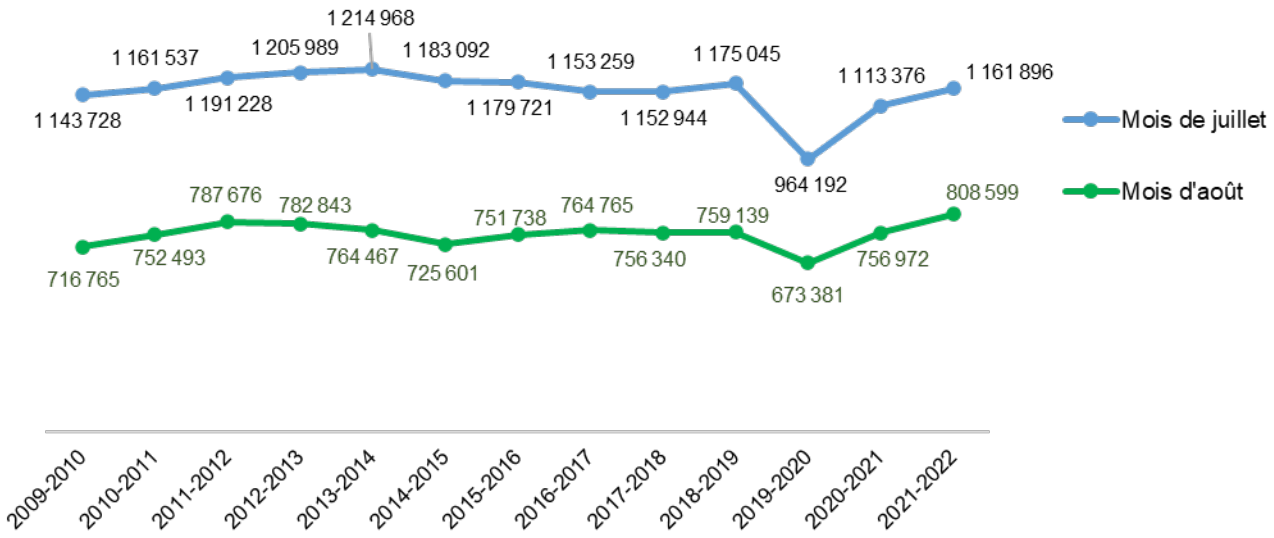

Places ouvertes selon l'âge

<u>Note méthodologique</u> : Deux des tranches d'âges ont été modifiées au printemps 2017, passant de 6-11 ans à 6-13 ans, et de 12-17 ans à 14-17 ans. Les effectifs par âge ne sont donc comparables qu'entre les années 2017-2018 et 2021-2022 (cinq années d'observations au lieu treize présentées précédemment).

L'assouplissement de la réforme des rythmes éducatifs à la rentrée 2017 a fait chuter le nombre de places ouvertes en accueils de loisirs. Les données globales par tranches d'âges reflètent donc ce facteur contextuel, comme nous pouvons le voir sur le graphique 8 (en page suivante).

En comparant les données entre la dernière année avant crise sanitaire (2018-2019) et 2021-2022, nous observons une relative stabilité du nombre de places ouvertes pour les moins de 6 ans, et des diminutions de places pour les 6-13 ans (-2 %) et les 14-17 ans (-7 %). Ces évolutions varient selon la période d'activité.

Tous les indicateurs enregistrent des évolutions positives pour les périodes d'activités durant les semaines de classe, du lundi au vendredi. Le samedi se distingue : l'augmentation globale du nombre de places ouvertes sur cette journée profite uniquement aux moins de 14 ans (gardons en tête que le nombre de places ouvertes le samedi, quel que soit l'âge, est relativement restreint au regard de toutes les autres périodes d'activité). Le nombre de places des 14-17 ans diminue de -5 % entre 2018-2019 et 2021-2022. Ainsi, le graphique 9 montre que la part des places proposées aux adolescents le samedi passe de 37 % en 2018-2019, à 32 % en 2021-2022.

En période de classe, quel que soit le jour, plus de la moitié des places sont ouvertes pour des enfants âgés de 6 à 13 ans.

Graphique 8 : Nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine, selon les tranches d'âges (toutes périodes confondues)

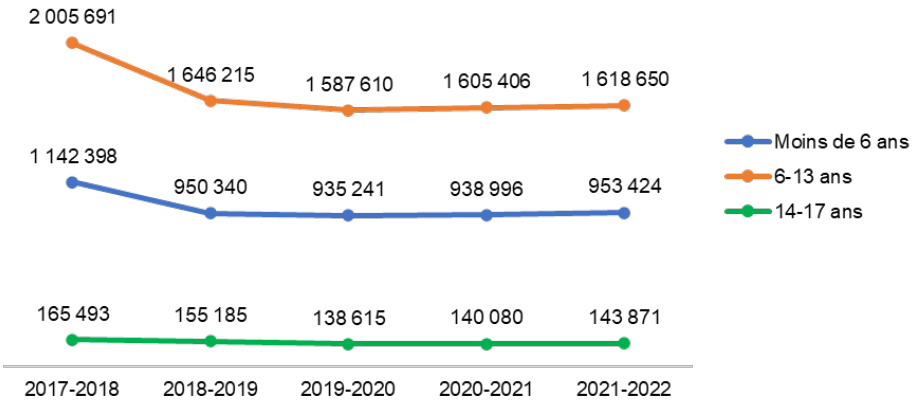

Graphique 9 : Répartition par tranches d'âges du nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine, durant les périodes d'activités au cours de la semaine, en 2018-2019 et en 2021-2022

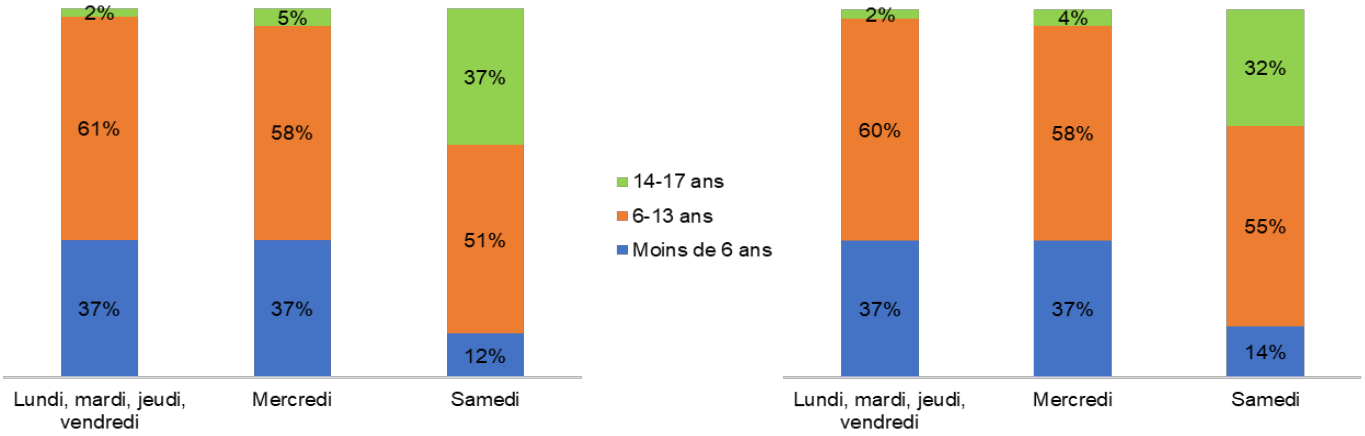

Graphique 10 : Répartition par tranches d'âges du nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine, durant les périodes d'activités de vacances scolaires, en 2018-2019 et en 2021-2022

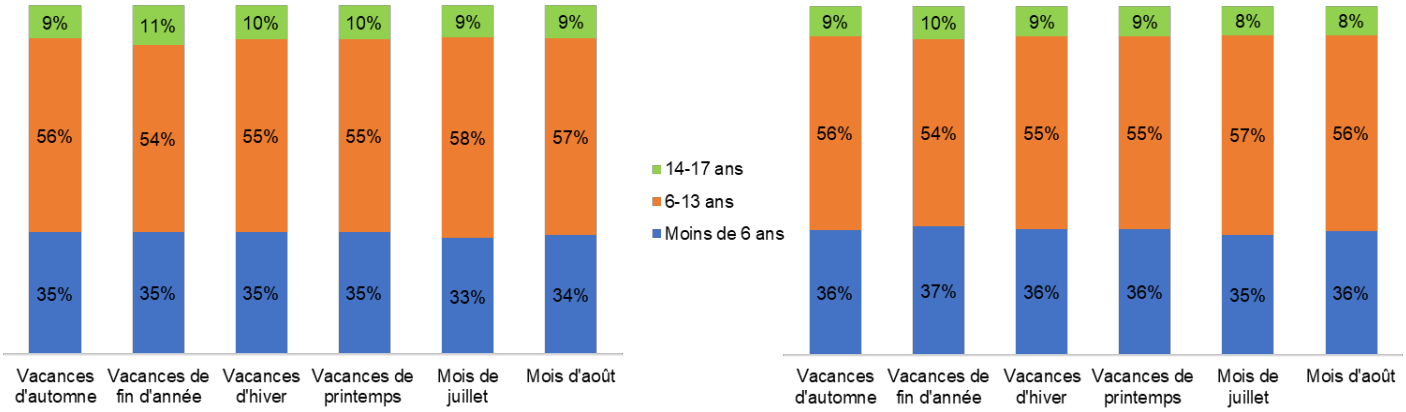

Pour les périodes de vacances scolaires, le constat est le même que pour le samedi. L'augmentation globale du nombre de places ouvertes profite aux moins de 14 ans (et pour le mois de juillet uniquement aux moins de 6 ans). Les nombres de places ouvertes aux 14-17 ans sont eux en diminution : de -1 % à -9 % entre 2018-2019 et 2021-2022, selon les périodes de vacances.

Ainsi, comme nous pouvons le voir sur le graphique 10 (en page précédente), les parts des places proposées aux adolescents perdent un à deux points, selon les périodes de vacances, entre 2018-2019 et 2021-2022.

Focus sur les DOM-COM

Nombres de lieux d'accueil sans hébergement et de places ouvertes

Dans les Départements et Collectivités d'Outre-Mer, en 2021-2022, 904 lieux d'accueil sont recensés. Il s'agit quasi-exclusivement d'accueils de loisirs (4 accueils de jeunes seulement).

Comme le montre le tableau 4, La Réunion est le territoire qui affiche à la fois la population d'enfants âgés entre 3 et 17 ans la plus importante, et le plus grand nombre de lieux d'accueil sans hébergement. Cet effectif est en progression par rapport à 2018-2019 (+7 %).

Cette évolution positive se retrouve à Mayotte (+30 %) et à Saint-Martin (+89 %) dans des proportions bien plus importantes. A l'inverse, la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane affichent un nombre de lieux d'accueil inférieur à celui d'avant crise sanitaire.

Les effectifs à Saint-Pierre-et-Miquelon et Saint-Barthélemy, particulièrement restreints (respectivement 3 et 2 accueils de loisirs), restent stables.

Pour la plupart des territoires d'outre-mer, l'évolution du nombre de places ouvertes entre 2018-2019 et 2021-2022 suit celle du nombre de lieux. Ce n'est néanmoins pas le cas pour La Réunion : le nombre de lieux progresse tandis que le nombre de places proposées régresse (-4 %, voir tableau 5 en page suivante).

Cette évolution est à observer au regard des périodes d'activité. En effet, cette diminution globale du nombre de places proposées à La Réunion est en fait spécifiquement liée à une baisse du

Tableau 4 : Nombre de lieux d'accueils sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes), dans les DOM-COM, en 2018-2019 et en 2021-2022, et évolution

	Population de 3-17 ans en millions	% de 3-17 ans dans la population	Nombre de lieux d'accueil en 2018-2019	Nombre de lieux d'accueil en 2021-2022	Évolution du nombre de lieux
La Réunion	0,2	23 %	338	360	+7 %
Martinique	0,1	17 %	201	181	-10 %
Guadeloupe	0,1	18 %	167	158	-5 %
Mayotte	0,1	41 %	86	112	+30 %
Guyane	0,1	31 %	76	71	-7 %
Saint-Martin	nd	nd	9	17	+89 %
St-Pierre-et-Miquelon	nd	nd	3	3	0 %
Saint-Barthélemy	nd	nd	2	2	0 %
Ensemble DOM-COM	nd	nd	882	904	+2 %

Source population des 3-17 ans : données Insee, estimée au 1er janvier 2023.

Tableau 5 : Nombre de places ouvertes dans les accueils sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes) dans les DOM-COM, en 2018-2019 et en 2021-2022, et évolution

	Nombre de places ouvertes en 2018-2019	Nombre de places ouvertes en 2021-2022	Évolution du nombre de places
La Réunion	27 544	26 347	-4 %
Martinique	27 037	22 922	-15 %
Guadeloupe	14 999	13 646	-9 %
Mayotte	6 895	9 764	+42 %
Guyane	5 425	4 715	-13 %
Saint-Martin	516	1 141	+121 %
St-Pierre-et-Miquelon	102	147	+44 %
Saint-Barthélemy	480	410	-15 %
Ensemble DOM-COM	82 998	79 092	-5 %

Graphiques 11 et 12 : Nombre de places ouvertes dans les accueils sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes) selon l'année, dans les DOM-COM

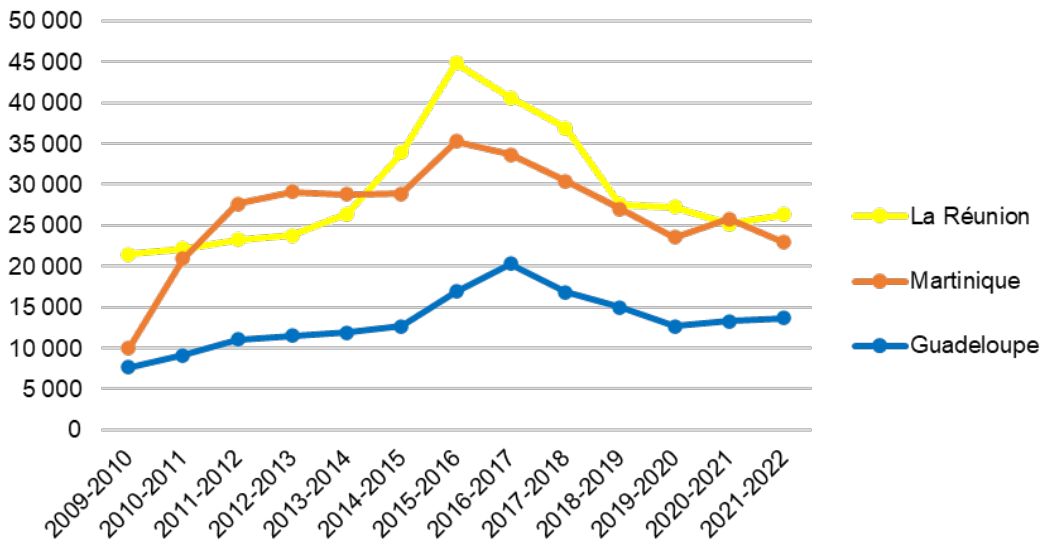

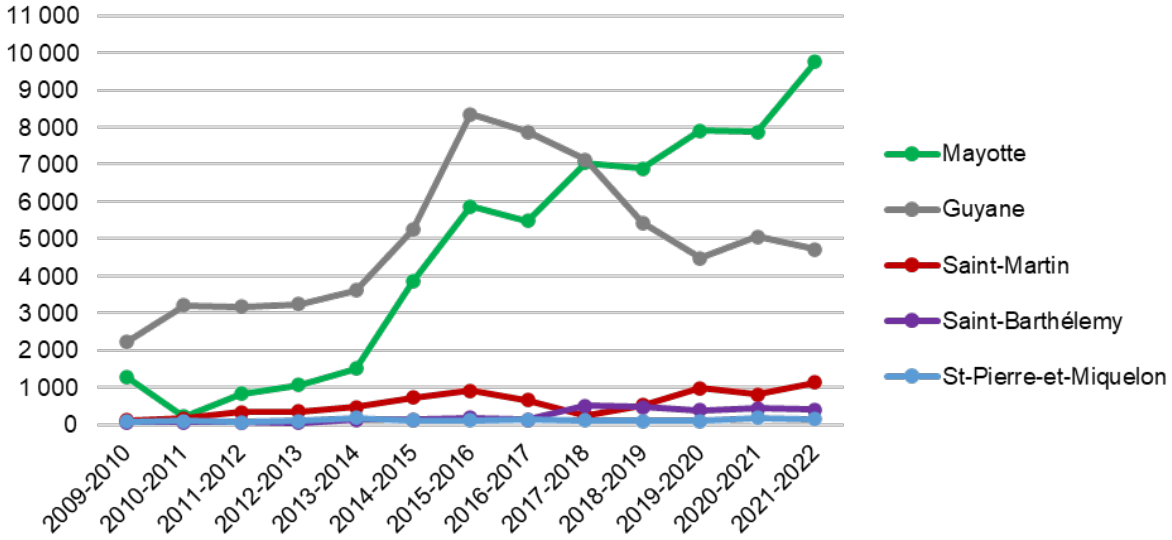

Tableau 6 : Nombre de places ouvertes dans les accueils sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes) dans les DOM-COM, en 2021-2022, selon la période d'activité, et évolution

	Au cours de la semaine de classe	Évolution 2021-22 par rapport à 2018-19	Au cours des vacances scolaires	Évolution 2021-22 par rapport à 2018-19
La Réunion	15 845	+5 %	19 949	-3 %
Martinique	19 626	-17 %	9 844	0 %
Guadeloupe	10 991	-5 %	6 775	+10%
Mayotte	2 986	+184 %	7 134	+20 %
Guyane	2 260	-11%	4 166	-12 %
Saint-Martin	1 051	+148 %	531	+176 %
St-Pierre-et-Miquelon	99	+52 %	170	+38 %
Saint-Barthélemy	385	-8 %	68	0 %
Ensemble DOM-COM	53 243	-3 %	48 637	-1 %

nombre de places ouvertes durant les périodes de vacances (voir tableau 6 ci-dessus).

Notons que chaque département et collectivité d'outre-mer affiche des indicateurs différents, probablement spécifiques aux contextes territoriaux. Nous retrouvons néanmoins, sur les treize années d'observation, la courbe liée à la réforme des rythmes éducatifs pour quatre territoires : La Réunion, Martinique, Guadeloupe et Guyane (voir graphiques 11 et 12 en page précédente). La chute du nombre de places commence néanmoins une année plus tôt (2016) qu'en France métropolitaine pour ces départements, hormis pour la Guadeloupe (baisse à partir de la rentrée 2017).

Mayotte voit son nombre de places ouvertes progresser de manière quasi-constante sur les douze dernières années. Rappelons que, selon les données produites par l'Insee, au 1er janvier 2023, 41 % de la population de ce territoire est âgée entre 3 et 17 ans.

Places ouvertes selon l'âge

Pour terminer ce focus sur les DOM-COM, le graphique 13, ci-dessous, détaille la répartition des places ouvertes en 2021-2022 selon les tranches d'âges. Là encore, les indicateurs sont différents selon les territoires. Pour autant, comme en France métropolitaine, la majorité des places sont proposées aux enfants âgés de 6 à 13 ans.

Graphique 13 : Répartition par tranches d'âges du nombre de places ouvertes en accueils sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes), dans les DOM-COM, en 2021-2022

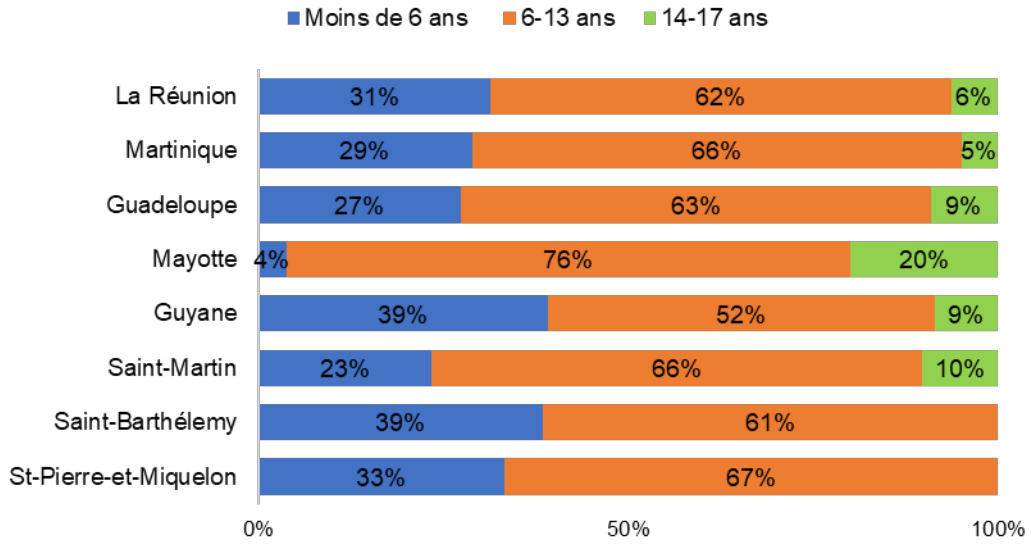

Accueils sans hébergement : que retenir de l'année 2021-2022 ?

En France métropolitaine, un tiers des communes proposent au moins un lieu d'accueil sans hébergement. Les plus présents, en termes d'effectifs, sont les accueils de loisirs et, plus spécifiquement, ceux ouverts durant les semaines de classes. **Ces dernières années, leur évolution a été fortement dépendante de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs à la rentrée 2013, et de son assouplissement à la rentrée 2017.** Les indicateurs, que ce soit en nombre de lieux ou de places ouvertes, se stabilisent au cours des trois dernières années d'observation.

Alors que le nombre d'accueils de loisirs progressait fortement entre les rentrées 2013 et 2016, **à l'inverse celui du nombre d'accueils de jeunes entamait une baisse qui se poursuit encore en 2021-2022.** Ces structures dédiées aux 14-17 ans sont très peu nombreuses en France métropolitaine. Les accueils de loisirs peuvent néanmoins également accueillir des jeunes de cette tranche d'âge, mais force est de constater que **le nombre de places ouvertes pour ces adolescents est en diminution ces dernières années également au sein des accueils de loisirs** et cela sur plusieurs périodes, notamment durant les vacances.

Ces indicateurs posent la question de l'offre et de la demande : le nombre de places restreint est-il en réponse à une demande moindre de la part des adolescents ? Nous savons, par de précédentes études, qu'un « décrochage » de fréquentation s'opère à l'entrée au collège, qu'il s'agisse des accueils de loisirs ou, de manière plus globale, des clubs sportifs ou culturels. Cette diminution du nombre de structures et de places ouvertes est-elle donc à lire simplement au regard de ce constat ?

Enfin, au cours des treize années d'observation, nous assistons à une **progression quasi-constante du nombre de places ouvertes durant certaines périodes de vacances scolaires : celles d'automne, d'hiver et de printemps.** Les vacances d'automne, les premières de l'année, sont celles qui enregistrent la croissance la plus importante entre 2009-2010 et 2021-2022 (+27 %, contre +19 % et +17 % pour les deux autres périodes). Sur ces périodes de « petites vacances », elles prennent ainsi la première place, en termes de nombre de places ouvertes, alors qu'elles n'arrivaient qu'en troisième position en 2009-2010.

Si la progression n'est pas aussi constante sur la période du mois d'août, les effectifs de l'été 2022 atteignent également un pic au regard des treize années d'observation. Notons que cette évolution ne s'observe pas pour le mois de juillet.

Ces différents constats qui s'observent sur plusieurs années, et prennent leurs racines dans les années précédant la crise sanitaire, **laissent à penser que des évolutions de pratiques sont à l'œuvre** concernant les politiques et dynamiques d'activités des accueils sans hébergement : un resserrement sur la tranche d'âge des 6-13 ans ; des évolutions concernant l'offre (et la demande ?) sur les différentes périodes de vacances ; mais également, une organisation de séjours « activité accessoire » en forte décroissance (voir Bulletin n°63).

Retrouvez tous les Bulletins de l'Ovlej sur le site

www.ovlej.fr

Directeur de publication : Luc Greffier

Rédactrice : Natacha Ducatez

Ovlej

ovlej@ovlej.fr / www.ovlej.fr

7 rue Pérignon, 75015 Paris

Association constituée de :

Jeunesse au Plein Air

UNAT